

# TEXTES D'EXPOSITION

## 1

### ENFANTS

*Comment c'est, d'être pauvre? Pourquoi certaines personnes sont-elles pauvres? Et que pourrait-on entreprendre contre la pauvreté? Des élèves de 6ème primaire ont réfléchi au sujet.*

#### *Les réponses des enfants*

**C'EST QUOI, LA PAUVRETÉ?** «On est pauvre quand on n'a pas assez d'argent pour s'acheter à manger. Mais on est aussi pauvre si les autres se moquent de nous à l'école, s'ils nous montrent du doigt et qu'ils sont toujours en train de rigoler dans notre dos ou bien lorsqu'on n'a pas d'amis et qu'on est toujours seul.» *Martina, 12 ans*

**QUAND EST-CE QU'ON EST PAUVRE?** «Un enfant pauvre ne peut pas s'acheter de sucreries ou pas beaucoup, par exemple en course d'école. Il doit souvent aider à la maison et on ne lui permet pas de participer à plein de choses. Moi, je me sentirais pauvre si je ne pouvais rien m'offrir. Par exemple, si je ne pouvais pas pratiquer un sport pour lequel il faut acheter quelque chose.» *Eva, 12 ans*

**A QUOI EST-CE QU'ON RECONNAÎT UNE PERSONNE PAUVRE ?** «Parfois aux vêtements ou aux affaires abîmées, par exemple à un cartable abîmé. Je me sentirais pauvre si j'avais des habits trop petits et si je ne pouvais pas en acheter des nouveaux.» *Regula, 13 ans*

**QUAND EST-CE QU'ON SE SENT PAUVRE?** «Je serais pauvre si mes parents ne pouvaient plus me donner d'argent de poche. Ce serait difficile pour moi si je devais renoncer au ski ou au foot. Si j'étais pauvre, je n'aurais sûrement pas une nouvelle maison et j'aurais de vieux habits. Je ne pourrais peut-être même plus rencontrer mes copains.» *Christoph, 12 ans*

**QUAND EST-CE QU'ON EST PAUVRE?** «Les gens sont pauvres quand ils ne peuvent rien s'offrir pour se récompenser d'une bonne action.» *Silvan, 12 ans*

**POURQUOI EST-CE QU'ON DEVIENT PAUVRE?** «Je ne connais pas de pauvre. Mais il y a beaucoup de raisons pour lesquelles on peut devenir pauvre. Par exemple si on dépense de l'argent pour des choses inutiles ou si on a beaucoup d'enfants et qu'on a un boulot qui ne paie pas assez.» *Stefanie, 12 ans*

**QUELLES SONT LES CAUSES DE LA PAUVRETÉ?** «Ne pas avoir de travail ou acheter beaucoup de choses qu'on ne peut pas se permettre. Ou bien si quelqu'un a des problèmes et qu'il commence à prendre de la drogue ou à boire de l'alcool. Les enfants deviennent pauvres quand ils perdent leurs parents ou parce que leurs parents sont déjà pauvres.» *Jasmin, 11 ans*

**POURQUOI EST-CE QU'IL Y A DES GENS PAUVRES?** «Il y a des pauvres, parce qu'il n'y a pas assez d'emplois et que certaines personnes ne peuvent pas travailler. Il y a aussi des gens qui sont trop paresseux pour bosser. On peut aussi devenir pauvre quand on va vivre dans un autre pays. Je pourrais devenir pauvre si ma mère perdait son travail ou si elle mourait.» *Aoi Cristin, 12 ans*

**EST-CE QU'IL Y A DIFFÉRENTES CAUSES À LA PAUVRETÉ?** «Un homme devient pauvre quand il n'a pas de travail et qu'il a beaucoup d'enfants. Ou quand il va toujours au bistrot pour se saouler. Les enfants deviennent pauvres quand ils n'ont pas de parents qui s'occupent d'eux.

Je ne pense pas que je serai pauvre un jour. Mais je pourrais quand même devenir pauvre si je n'avais pas de travail ou si j'avais beaucoup d'enfants.» *Silvan, 12 ans*

**POURQUOI EST-CE QU'ON DEVIENT PAUVRE?** «Quand on travaille dans une petite boîte qui fait faillite parce qu'une grosse fabrique vend le même produit, on n'a plus de boulot. Les riches deviennent plus riches, les pauvres, plus pauvres.» *Rebecca, 12 ans.*

**QU'EST-CE QU'ON POURRAIT FAIRE CONTRE LA PAUVRETÉ?** «On pourrait ouvrir un magasin d'alimentation qui propose de la nourriture pas chère ou distribuer gratuitement des vieux habits qu'on peut encore mettre. On pourrait faire un loto gratuit. Le président et l'Eglise pourraient faire un appel aux dons pour les pauvres et la politique pourrait aussi donner de l'argent.» *Rebecca, 12 ans*

**QU'EST-CE QU'ON POURRAIT FAIRE POUR LES PERSONNES PAUVRES?** «On pourrait baisser les prix ou essayer d'offrir plus d'emplois. On pourrait faire un don. C'est une chose que tout le monde pourrait faire.» *Nicola, 12 ans*

**QUI POURRAIT FAIRE QUELQUE CHOSE CONTRE LA PAUVRETÉ?** «Il faudrait offrir plus d'emplois et donner un plus gros salaire à ceux qui n'ont pas d'argent. Les gérants de magasins, par exemple, pourraient faire quelque chose. Je pourrais demander à mes parents s'ils accepteraient qu'un enfant pauvre vienne vivre chez nous ou qu'il vienne souvent chez nous.» *Adrian, 11 ans*

## 2

### AFFICHES EXPLICATIVES

*En complément aux objets clés de l'exposition, des panneaux ou affiches appliqués sur des murs fournissent des informations de fond sur le thème de l'aide sociale.*

#### *Affiche explicative 1*

#### **L'AIDE SOCIALE EN SUISSE: UN ACTEUR FIABLE DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ**

##### **L'aide sociale soutient de manière individuelle et en fonction des besoins**

Perte d'emploi, pas (ou plus) de droit aux prestations de l'as-surance-chômage. Déstabilisation sur le plan psychique et incapacité de travail, mais pas question de rente AI. Dans une telle détresse, une personne sans fortune et sans famille assurant son entretien a droit à l'aide sociale.

*«L'aide sociale aide à retrouver  
le chemin de l'autonomie.»*

L'aide sociale couvre les besoins existentiels des hommes et des femmes qui ne sont pas en mesure de financer leur entretien par leur propre revenu, une rente ou une contribution d'entretien. Les prestations matérielles se basent sur le besoin établi individuellement. Et l'aide sociale ne se limite pas à l'aide financière, elle fournit aussi un soutien sous forme de conseil personnalisé. Et ceci toujours dans le même but: permettre au bénéficiaire de re-trouver au plus vite son autonomie.

### **L'aide sociale renforce l'insertion professionnelle et l'intégration sociale**

Loin de se limiter à donner de l'argent, l'aide sociale aide les hommes et les femmes à s'intégrer professionnellement et socialement dans le monde du travail ou dans leur environnement. Au moyen de mesures dites d'intégration, elle prépare les bénéficiaires à une activité lucrative ou les occupe dans des programmes appropriés.

Une partie des bénéficiaires de l'aide sociale réussit à retourner dans le marché primaire de l'emploi, mais pour nombre d'entre eux, les obstacles sont insurmontables. Dès lors, la politique, l'économie et la société sont appelées à agir: seule une offre suffisante de places de travail destinées à des personnes peu qualifiées permettra à un plus grand nombre de personnes qu'aujourd'hui de sortir de l'aide sociale.

L'aide sociale offre dans la plupart des cantons des incitations financières à participer à des mesures d'insertion. Ainsi, les bénéficiaires de l'aide sociale peuvent obtenir entre 100 et 300 francs supplémentaires par mois. Les bénéficiaires exerçant une activité lucrative peuvent garder une partie de leur salaire entre 200 et 600 francs par mois.

### **Quand a-t-on droit à l'aide sociale?**

Pour faire valoir un droit à l'aide sociale, il faut remplir plusieurs conditions: domicile en Suisse, statut de séjour régulier, détresse financière. L'aide sociale vérifie si les recettes sont inférieures à la limite qu'elle définit. Si la fortune d'un ménage (économies) dépasse un certain montant – par exemple 4000 francs pour une personne seule – l'aide sociale est refusée. Ou alors elle n'est octroyée qu'après la consommation de la fortune.

Dans certains cas bien définis, les proches (parents, grands-parents, enfants) peuvent être obligés de soutenir directement les membres respectifs de leur famille. Plusieurs cantons connaissent une obligation de remboursement: une personne ayant bénéficié autrefois d'une aide et dont les conditions économiques se sont améliorées de manière notable peut être obligée à rembourser les prestations d'aide sociale dont elle a bénéficié.

### **L'aide sociale est au service de l'équilibre social**

En Suisse, quelque 250'000 personnes reçoivent un soutien de l'aide sociale. Ainsi, l'aide sociale est bien plus qu'une aide individuelle multipliée par 250'000. Elle est devenue un important acteur collectif, un instrument indispensable en termes de politique sociétale et sociale. Grâce à l'aide sociale, la pauvreté en Suisse est pratiquement invisible. Personne n'est obligé de vivre dans des conditions indignes, voire de mendier. L'aide sociale fournit une contribution essentielle à la cohésion sociale et à la paix sociale.

*«L'aide sociale est devenue un pilier majeur de la sécurité sociale en Suisse.»*

Toutes les prestations de l'aide sociale ne doivent toutefois pas faire oublier que l'aide sociale ne peut pas remplacer une politique sociale, familiale, de formation et économique cohérente, qui affronte la pauvreté de manière préventive.

L'aide sociale assure le minimum existentiel, quelles que soient les causes de la pauvreté.

## *Affiche explicative 2*

### **PAUVRETÉ DANS UNE SUISSE OPULENTE: PAS UNIQUEMENT UNE QUESTION DE MANQUE D'ARGENT**

#### **Être pauvre chez nous, ce n'est pas la même chose qu'être pauvre en Afrique**

La pauvreté dans une Suisse riche ne peut être comparée à la pauvreté dans les pays d'Afrique, d'Amérique latine ou d'Asie. Mais la pauvreté, c'est une réalité également chez nous: on estime qu'une personne sur dix en est menacée. Être pauvre en Suisse signifie ne pas avoir suffisam-

ment de moyens pour mener une vie digne selon les conditions qui prévalent en Suisse. Et cela soulève la question de la répartition de la prospérité en Suisse.

*«... et que la force de la communauté se  
mesure au bien-être du plus faible  
de ses membres ...»*

Extrait du préambule de la Constitution fédérale

«Quiconque est dans une situation de détresse et n'est pas en mesure de subvenir à son entretien a le droit d'être aidé et assisté et de recevoir les moyens indispensables pour mener une existence conforme à la dignité humaine.» Avec cet article, la Constitution fédérale garantit le droit à la couverture du minimum vital. Si aucune assurance sociale n'est compétente pour fournir les prestations nécessaires, c'est l'aide sociale qui s'en charge.

### **La pauvreté a des aspects matériels et psycho-sociaux**

Est pauvre celui qui n'a pas les moyens de payer

- un loyer modeste
- des vivres en suffisance
- un nouveau vêtement si nécessaire
- ses billets de bus et de train
- ses frais de téléphone
- ses modestes loisirs une manifestation culturelle de temps à autre.

Etre pauvre ne signifie cependant pas seulement être privé de biens essentiels, mais également avoir peu de liens sociaux. L'exclusion sociale frappe douloureusement les pauvres et compromet la cohésion sociale de la communauté.

*«La pauvreté et l'exclusion sociale sont un  
problème qui concerne toute la société.»*

### **Pauvreté et minimum vital: définitions divergentes**

La pauvreté n'est pas un terme scientifique, mais politique. En Suisse, la définition de la pauvreté est relative, en rapport avec le niveau de vie de la société. Une personne qui dispose de moins d'un certain pourcentage du revenu moyen est considérée comme pauvre.

*«Le minimum vital prend en compte les dépenses  
minimales consacrées aux contacts sociaux.»*

L'aide sociale, le droit de la poursuite et les prestations complémentaires définissent et calculent le minimum vital – autrement dit, le montant correspondant au seuil de pauvreté – chacun de manière différente. Ces variantes peuvent être comparées – toutes proportions gardées – à l'exemple du forfait pour l'entretien (dépenses consacrées à la nourriture, à l'habillement, aux loisirs et à l'hygiène), un poste du budget figurant dans les trois minima vitaux.

Forfait d'entretien d'une personne seule:

- Aide sociale (Normes CSIAS): 960 francs
- Droit de la poursuite: 1200 francs
- Prestations complémentaires à l'AVS: 1560 francs

### **Année européenne de lutte contre la pauvreté**

L'Union européenne a déclaré 2010 Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. L'UE compte 78 millions de personnes menacées par la pauvreté, dont 19 millions d'enfants. Prévenir la pauvreté et la combattre exige – dans l'UE comme en Suisse – des mesures de politique économique et sociale sur les plans national, régional et local. Et il faut des stratégies ciblées pour les groupes de population dans des situations particulièrement difficiles.

*«La CSIAS a présenté des propositions pour lutter  
contre la pauvreté et l'exclusion sociale.»*

En Suisse, différentes organisations – dont la CSIAS et Caritas Suisse – ont présenté des propositions de lutte contre la pauvreté à l'occasion de l'Année de la pauvreté. Ceci dans le but de fournir une contribution à une stratégie nationale. Le Conseil fédéral a également présenté une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté qui sera discutée par les acteurs concernés dans le courant de l'année 2010.

*Combattre la pauvreté: la volonté politique et une action coordonnée de la Confédération, des cantons et des communes peuvent permettre de remporter des victoires.*

### *Affiche explicative 3*

#### **UN SOUTIEN PERSONNALISÉ – SI JAMAIS**

##### **L'aide sociale, dernier filet du système de sécurité sociale**

L'aide sociale est le dernier filet du système de sécurité sociale: elle intervient quand les prestations de l'assurance-chômage (AC) sont épuisées, quand l'assurance-invalidité (AI) n'est pas compétente, quand les pensions alimentaires se font attendre et quand aucune prestation cantonale liée aux besoins ne peut être obtenue. Les assurances sociales ne couvrent que certains risques bien définis. L'aide sociale, en revanche, est compétente dans toutes les situations de détresse, quelle qu'en soit la cause. Et grâce à un conseil personnalisé, elle aide souvent le bénéficiaire à retrouver son autonomie.

Aujourd'hui, l'aide sociale est de plus en plus souvent appelée à combler des lacunes du système de sécurité sociale: elle doit prendre en charge des risques sociaux tels que le chômage de longue durée, la *working poverty* (pauvreté malgré une activité lucrative), la pauvreté des foyers monoparentaux et des familles nombreuses. Ainsi, l'aide sociale assume dans une mesure croissante la fonction d'une assurance de base pour les personnes qui ne correspondent plus aux normes – parfois dépassées par la réalité sociale – du système d'assurances sociales.

##### **Les normes CSIAS garantissent une uniformité minimale**

L'aide sociale n'est pas régie par une loi sur le plan fédéral – contrairement à l'AI et l'assurance-chômage. La Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) – une association professionnelle qui regroupe les cantons, les villes, les communes et des organisations privées – édicte dès lors des normes relatives à la conception et au calcul de l'aide sociale.

*«Une loi fédérale cadre pour l'aide sociale,  
une vieille revendication toujours pas satisfaite.»*

Ces normes qui se basent sur les connaissances de la science sociale et de la pratique définissent le minimum vital social que l'aide sociale prend en charge. Mais malgré les normes CSIAS, certaines différences entre les cantons, voire entre les communes d'un seul et même canton restent considérables.

Depuis sa fondation en 1905, la CSIAS revendique l'introduction d'une loi fédérale cadre pour harmoniser et coordonner l'aide sociale – sans succès à ce jour.

##### **Les normes CSIAS sont reconnues par les cantons**

L'aide sociale relève de la compétence des cantons, alors que les communes mettent les législations cantonales en pratique. Selon la commune ou la région, cette mise en pratique est réalisée par un service social professionnel, l'administration communale ou une autorité de milice.

*«Même les tribunaux s'appuient sur les normes largement reconnues de la CSIAS.»*

La plupart des cantons reconnaissent les normes CSIAS comme directives obligatoires et les ont inscrites dans leurs lois sur l'aide sociale. Grâce à leur conception concrète, les normes sont un instrument de travail important pour les services sociaux et les autorités sociales des communes. Elles tiennent compte des évolutions générales et régionales de la politique sociale et fournissent une contribution majeure à la sécurité de droit et à l'égalité de traitement des bénéficiaires de l'aide.

#### **L'aide sociale est financée par les deniers publics**

Contrairement aux assurances sociales, financées majoritairement par un pourcentage salarial, l'aide sociale est financée par les moyens publics des cantons et des communes, c'est-à-dire par les impôts. La Confédération participe uniquement aux coûts de l'aide sociale pour les requérants d'asile. Avec les récentes révisions de l'assurance-chômage et de l'assurance-invalidité, l'accès aux prestations de ces assurances sociales est devenu plus restrictif. Ceci se répercute sur les coûts de l'aide sociale, autrement dit sur les villes et les communes, ainsi que sur les cantons.

*Pour les personnes en détresse, l'aide sociale est le dernier filet du système de sécurité sociale.*

### *Affiche explicative 4*

#### **QUI EST OBLIGÉ DE RECOURIR À L'AIDE SOCIALE? ET SUITE À QUELS RISQUES?**

##### **Qui est particulièrement touché?**

En 2007, quelques 250'000 personnes en Suisse ont eu besoin d'un soutien de l'aide sociale – un peu plus de 3% de la population. Six bénéficiaires de l'aide sociale sur dix vivent seuls, ce sont donc des célibataires, des divorcé/es ou des veufs et veuves. Un peu plus de 20% sont des foyers monoparentaux et près de 14% des familles avec enfants. De même, les personnes travaillant dans des secteurs à bas salaires, tels que le commerce de détail, le nettoyage ou la restauration, ont souvent besoin d'un soutien de l'aide sociale en complément à leur salaire. Un autre groupe de bénéficiaires comprend les chômeurs de longue durée qui n'ont plus droit aux prestations de l'assurance-chômage. Les personnes âgées qui ont besoin de l'aide sociale sont rares au-jour d'hui, puisque les prestations complémentaires à l'AVS garantissent le minimum vital.

##### **La pauvreté est-elle héréditaire?**

Les enfants et les adolescents présentent le risque le plus élevé de devoir faire appel à l'aide sociale: un enfant sur vingt a besoin de l'aide sociale. Le risque de recourir à l'aide sociale dépend toutefois beaucoup du type de famille. Les enfants et adolescents les plus fortement touchés sont ceux qui vivent avec un seul parent ainsi que ceux qui grandissent dans des familles avec trois enfants et plus.

*«Sans apprentissage, pas de perspectives.»*

Pour les adolescents, le passage de l'école à la formation professionnelle est un moment délicat. S'ils ne trouvent pas de place d'apprentissage, ils risquent d'avoir besoin de l'aide sociale également plus tard. Car: sans apprentissage, pas de perspectives.

Le risque qu'un enfant pauvre reste pauvre existe toujours. En général, on peut dire: le niveau de formation des enfants est à l'image de celui des parents. Le statut professionnel des parents est plus déterminant pour une formation réussie que la nationalité ou le domicile.

### **Les étrangères et étrangers dans l'aide sociale**

Les personnes d'origine étran-gère représentent un peu moins de 44% des bénéficiaires de l'aide sociale, alors qu'elles constituent une proportion de 21% de la population globale. Les raisons qui expliquent le risque d'aide sociale plus élevé des personnes d'origine étran-gère sont les suivantes: par rapport aux Suissesses et Suis-ses, leur qualification profes-sionnelle est souvent faible et leurs chances sur le marché de l'emploi sont dès lors moins bonnes. Et souvent, elles ont des familles plus nombreuses à entretenir.

*«Plus de la moitié des bénéficiaires de l'aide sociale n'ont pas de formation professionnelle.»*

La faible qualification professionnelle est un facteur de risque majeur: plus de la moi-tié des bénéficiaires de l'aide sociale n'ont pas de formation professionnelle – dans l'en-semble de la population, cette proportion est d'un petit tiers.

### **De nombreuses personnes n'osent pas s'adresser au service social**

Les experts estiment que près de 50% des personnes ayant droit à des prestations d'aide sociale ne les demandent pas. Cela veut dire: le nombre de personnes vivant dans la pauvreté en Suisse est bien plus élevé que le taux d'aide sociale ne le suggère. La pauvreté cachée est dès lors élevée en Suisse bien que le chiffre exact de personnes concernées ne soit pas connu, puisque ce genre de questions est peu analysé à ce jour. Une chose toutefois est sûre: il y a des personnes qui renoncent à l'aide sociale bien qu'elles y aient droit – par honte, puisqu'elles ne veulent pas dépendre de l'Etat ou pour d'autres raisons.

*Le risque d'avoir besoin de l'aide sociale dépend fortement de la formation, du type de famille et du secteur d'activité.*

## *Affiche explicative 5*

### **ABUS DE L'AIDE SOCIALE: PRÉVENIR ET COMBATTRE**

#### **Qu'est-ce qu'un abus de l'aide sociale?**

L'opinion publique utilise le terme d'abus de l'aide sociale pour désigner les faits les plus divers. Il y a abus dans le sens des normes CSIAS si, par exemple, un bénéficiaire de l'aide sociale réalise des revenus accessoires modestes, voire plus importants, sans le signaler. Ou si une femme partage son appartement payé par l'aide sociale avec un ami. Mais peut-on parler d'abus si elle ne déclare pas un cadeau d'anniversaire de 100 francs?

Les bénéficiaires de l'aide sociale ont le devoir d'informer sur leurs conditions économiques et personnelles. Ils doi-vent activement contribuer à réduire leur besoin d'assistance. Du point de vue juridique, on parle d'abus en cas d'intention de s'enrichir ou de tromperie astucieuse, d'obtention de prestations à l'aide de fausses informations ou d'utilisation inappropriée des prestations d'aide sociale.

#### **Quelle est l'ampleur des abus dans l'aide sociale?**

Les abus dans l'aide sociale existent, c'est un fait incontesté. Sont-ils 1 à 2% ou plutôt 10% à tricher un peu ou à frauder carrément pour obtenir des prestations d'aide sociale? C'est dans cette large fourchette que se situent les estimations. Les chiffres exacts n'ex-istent pas. Les expériences des services sociaux, mais également les analyses statistiques indiquent toutefois que le pourcentage des abus constatés est très faible. Et que notamment les cas d'abus graves sont des cas isolés. En montant en épingle de tels exemples pour crier au scandale, les médias ont répandu une image déformée de l'aide sociale.

*«La fraude fiscale coûte bien plus cher  
à l'Etat que l'abus de l'aide sociale.»*

Roger de Weck, SonntagsZeitung, février 2010

Les abus dans l'aide sociale sont certainement plus rares que les escroqueries à l'assurance. Et qu'en est-il de la déclaration d'impôts? On estime qu'en Suisse, la fraude fiscale se chiffre à un montant situé entre cinq et dix milliards de francs. A titre de comparaison: l'aide sociale coûte en tout et pour tout un peu plus de trois milliards de francs par an.

#### **Que fait l'aide sociale contre les abus?**

L'abus viole le principe de la bonne foi. Il porte préjudice à l'image de l'aide sociale. Et finalement, il pénalise la grande majorité des bénéficiaires intègres de l'aide sociale. C'est pourquoi, l'aide sociale utilise différents moyens pour agir concrètement contre l'abus. D'une part, l'abus doit être empêché par des règles et une information claires. En cas de soupçon justifié, les responsables peuvent obtenir une procuration pour se renseigner sur les conditions financières des bénéficiaires de l'aide sociale – auprès des banques, des employeurs, du fisc ou d'autres instances. De nombreuses communes emploient d'autres instruments de contrôle tels que les visites non annoncées ou l'enquête (secrète) d'inspecteurs sociaux.

Dans ce genre de procédures, les bénéficiaires de l'aide sociale ont cependant également des droits, par exemple le droit de consulter le dossier ou celui de collaborer pour établir les faits.

#### **L'abus de l'aide sociale est puni**

Lorsqu'elle découvre des cas d'abus, l'aide sociale peut déposer une plainte pénale. Et en cas de non-coopération déjà, elle peut réduire ses prestations de 15% pour une durée de douze mois, à prolonger dans des circonstances bien précises.

*«Les contrôles et les sanctions contribuent à réduire les abus de l'aide sociale à un minimum.»*

Mais pour suspendre complètement les prestations d'aide sociale, il faut une faute grave, par exemple le refus explicite et répété d'un emploi proposé et adéquat.

*Les abus existent aussi dans l'aide sociale – dans des cas isolés.*

### *Affiche explicative 6*

#### **NOUVEAUX DÉFIS: LES LIMITES DE L'AIDE SOCIALE**

##### **L'aide sociale doit couvrir des risques de plus en plus nombreux**

Initialement, l'aide sociale avait pour tâche de surmonter des détresses individuelles. Aujourd'hui, elle est de plus en plus souvent appelée à pallier des risques structurels de pauvreté tels que le chômage de longue durée ou la pauvreté des enfants et des familles. Dès lors, il est inévitable que le nombre de cas augmente.

*«L'aide sociale comble les lacunes de la politique sociale nationale et cantonale.»*

L'expérience nous apprend qu'un chômage élevé entraîne – avec un certain retard – une augmentation du nombre de cas d'aide sociale. Et chaque récession laisse derrière elle davantage de personnes qui ont durablement besoin d'être soutenues par l'aide sociale.

Par ailleurs, l'aide sociale doit souvent compenser des prestations lacunaires. Ainsi, les régimes plus restrictifs au niveau des assurances sociales engendrent une augmentation des coûts au niveau de l'aide sociale. Et les allocations de logement pour les familles économiquement faibles, octroyées dans certains cantons, n'existent pas dans d'autres.



### **Le fédéralisme crée des inégalités**

L'aide sociale est conçue de manière différente dans chacun des 26 cantons. Bien que tous les cantons se basent sur les normes CSIAS pour calculer l'aide sociale, il arrive que des personnes vivant dans des conditions comparables disposent de moyens plus modestes ou plus élevés selon le domicile.

*«Selon leur domicile, les bénéficiaires de l'aide sociale vivant dans une situation comparable ont quelques centaines de francs de plus ou de moins à disposition.»*

Les différences sont dues au fait que les cantons adoptent un calcul différent pour certains paramètres: les frais de logement et de santé, le forfait pour l'entretien, les franchises sur le revenu provenant d'une activité lucrative ou la récompense des prestations d'intégration, pour n'en citer que quelques-uns.

### **Multiplier les possibilités d'intégration**

Trouver du travail, c'est l'un des objectifs prioritaires de l'aide sociale. Un emploi favorise l'intégration. Et c'est ce que la majorité des bénéficiaires de l'aide sociale souhaite. Mais il y a de grandes différences cantonales en ce qui concerne le volume et la qualité des offres d'insertion dans le marché primaire ou secondaire de l'emploi: programmes d'occupation, travail dans des entreprises sociales, soutien individuel dans la recherche d'une place dans le marché primaire de l'emploi.

Toutefois, les personnes qui, pour différentes raisons, ne peuvent plus trouver de place directement dans le marché régulier de l'emploi sont de plus en plus nombreuses. C'est la tâche de l'aide sociale de les soutenir pour qu'elles restent intégrées dans notre société. La formation continue personnalisée et les offres d'intégration à long terme occupent une place encore trop faible dans l'aide sociale. La recherche de places dans les marchés primaire et secondaire de l'emploi est très exigeante. L'aide sociale communale ne peut répondre à la mission d'intégration que si elle est davantage soutenue par les cantons et la Confédération.

### **Sortir de l'aide sociale: la politique, l'économie et la société sont appelées à agir**

Seul un dossier sur six environ peut être clos dans l'année qui suit l'entrée dans l'aide sociale. La grande majorité des bénéficiaires a besoin d'être soutenue par l'aide sociale pendant plus d'un an. Ces bénéficiaires de longue durée sont très souvent âgés de plus de 55 ans.

*«L'activité lucrative – la raison principale de réussir la sortie de l'aide sociale.»*

Dans près d'un tiers des cas, le dossier a pu être clos grâce à une activité lucrative: soit les personnes concernées ont trouvé un emploi, soit elles ont pu améliorer leur revenu. Il s'avère dès lors que la (ré)insertion dans la vie active est la voie la plus efficace pour sortir de la pauvreté. Mais pour que celle-ci puisse être empruntée, il faut qu'un nombre suffisant d'emplois appropriés soit disponible ou créé.

*Pour faire face aux risques de pauvreté tels que le chômage de longue durée ou la pauvreté familiale, il faut trouver de nouvelles solutions sur le plan de la politique sociale.*

### 3

## VIDEOPORTRAITS

*La migration augmente-t-elle le risque de dépendance à l'aide sociale? Le taux d'étrangers recourant à l'aide sociale est sensiblement plus important que le taux d'étrangers dans la population globale. En 2007, les personnes de nationalité étrangère représentaient 43.9% des bénéficiaires de l'aide sociale, mais seulement 21% de la population résidente.*

**LES RÉFUGIÉS RECONNUS SONT PARTICULIÈREMENT TOUCHÉS** Plus d'un tiers des étrangers touchant l'aide sociale proviennent de pays européens non membres de l'UE ou de l'AELE (entre autres Turquie, Albanie, quelques Etats de l'ex-Yougoslavie). Leur nombre au sein de la population globale nous indique pourtant que le risque de dépendance à l'aide sociale est plus faible pour eux que pour les ressortissants africains, latino-américains ou asiatiques.

**LES CHANCES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL SONT MINCES** En raison de qualifications professionnelles lacunaires ou non reconnues, un grand nombre de migrants présentent un risque élevé de devoir recourir à l'aide sociale. Souvent peu ou pas formés professionnellement, ils sont fortement représentés dans les branches à bas salaires (p. ex. secteur de l'hôtellerie et de la restauration, prestations personnelles, commerce de détail). Ils se retrouvent ainsi plus souvent que les Suisses en deçà du seuil de pauvreté, surtout lorsqu'ils doivent subvenir aux besoins d'une grande famille.

**LES CANTONS MÈNENT DIFFÉRENTES POLITIQUES D'INTÉGRATION** Le pourcentage d'étrangers compris dans le taux d'aide sociale varie selon les cantons. En règle générale, plus le pourcentage d'étrangers dans un canton est élevé, plus le pourcentage d'étrangers parmi les personnes recourant à l'aide sociale est important. Certains cantons ont cependant un pourcentage important d'étrangers dépendant de l'aide sociale malgré un taux d'étrangers dans la population relativement bas. La politique d'intégration d'un canton influence donc le taux d'aide sociale

*L'âge comme facteur de risque de dépendance à l'aide sociale. Le risque de dépendre de l'aide sociale varie en fonction de l'âge des personnes. Le plus haut taux d'aide sociale touche les enfants, suivi des jeunes adultes.*

**LES TRANSITIONS CRITIQUES** Les jeunes adultes sont particulièrement exposés au risque de dépendre de l'aide sociale. Cela est dû à la particularité de cette période de la vie. En effet, le passage de l'école à la vie active et donc à l'indépendance économique comporte des risques: 4.7% des jeunes adultes dépendent de l'aide sociale ; dans les grandes villes, ce taux s'élève même à 8.2%.

**MANQUE DE FORMATION PROFESSIONNELLE** Une bonne formation professionnelle diminue le risque de dépendance à l'aide sociale. En 2007, plus de la moitié des bénéficiaires de l'aide sociale n'avaient pas de formation professionnelle, alors que ce n'est le cas que d'un tiers à peine de la population globale.

**INTÉGRATION PROFESSIONNELLE** Un bon tiers des bénéficiaires de l'aide sociale se trouve au chômage. Le retour ou l'entrée dans la vie active constitue l'une des meilleures solutions pour sortir de la pauvreté. Seule une minorité des bénéficiaires de l'aide sociale atteint toutefois ce but: en 2007, une personne sur trois a pu quitter l'aide sociale en trouvant un emploi ou en augmentant un revenu déjà existant. Le droit à une rente AI ou AVS, par exemple, constitue un autre facteur permettant cette indépendance.

*Dépendre de l'aide sociale malgré une formation professionnelle  
Une formation professionnelle ne protège pas toujours de la nécessité*

*de recourir à l'aide sociale. Un bon tiers des personnes touchant une assistance financière possède une formation professionnelle ou une maturité.*

**LE FAIT D'ÊTRE HOMME OU FEMME** Dans l'ensemble, les femmes et les hommes sont représentés à parts égales parmi les bénéficiaires de l'aide sociale. Les femmes sont néanmoins beaucoup plus nombreuses que les hommes à assumer seules la charge d'enfants.

**FAMILLES MONOPARENTALES** Les familles monoparentales courent le plus grand risque de dépendre de l'aide sociale. Un bon tiers des familles monoparentales bénéficiaires de l'aide sociale sont des working poor, ce qui signifie qu'elles travaillent et obtiennent éventuellement une pension de l'ex-conjoint ou une bourse pour la formation des enfants, sans pour autant atteindre le minimum vital.

**DURÉE DU SOUTIEN OCTROYÉ PAR L'AIDE SOCIALE** Presque un tiers des bénéficiaires de l'aide sociale ont besoin d'un soutien financier allant de deux à quatre ans. Plus la durée d'octroi de cette aide se prolonge, plus les chances de se réintégrer durablement dans le monde du travail et de redevenir totalement indépendant de l'aide sociale diminuent.

**DÉFINITION DE WORKING POOR** Le terme de «working poor» comprend les notions de «travail» et de «pauvre». Selon la définition de l'Office fédéral de la statistique, un foyer est considéré comme working poor lorsque, premièrement, la somme des heures travaillées par tous ses membres atteint un minimum de 36 heures hebdomadaires et que, deuxièmement, le revenu ainsi obtenu se trouve en dessous du seuil de pauvreté. Toute personne travaillant au moins une heure par semaine y est considérée comme active.

## 4

### UNE JOURNÉE AU QUOTIDIEN

*A l'aide de leur propre appareil photo, quatre personnes bénéficiaires de l'aide sociale documentent une journée ordinaire, nous offrant ainsi un regard sur leur quotidien, leurs conditions de vie et leur entourage immédiat. Ce faisant, quatre histoires très personnelles ont vu le jour, chacune poétique à sa façon.*

**Mme U. M. 34 ans**

**FORMATION PROFESSIONNELLE** Ecole de commerce terminée. Cours préparatoire d'arts décoratifs.

**TRAVAIL ACTUEL/PROGRAMME** Sans emploi. Trois fois par semaine, Mme M. participe à un programme d'intégration sociale qui lui procure une structure journalière. Mme M. fait de la peinture et expose ses œuvres.

**REVENUS** AI, PC, aide sociale

**SITUATION FAMILIALE** Célibataire, séparée, vit seule, a une fille qui vit dans une famille d'accueil.

**DOMICILE** Ville

**Mme A. S. W. 50 ans**

**FORMATION PROFESSIONNELLE** Architecte d'intérieur et ambulancière. Elle bénéficie également d'une formation thérapeutique et d'une large expérience professionnelle dans les

domaines de la vente et de la gastronomie

**TRAVAIL ACTUEL/PROGRAMME** Sans emploi. Participe à un programme d'intégration où elle travaille comme cuisinière.

**REVENUS** Aide sociale et supplément d'intégration.

**SITUATION FAMILIALE** Divorcée, vit seule, a deux filles adultes qui travaillent.

**DOMICILE** Ville

**Mme N. D. 49 ans**

**FORMATION PROFESSIONNELLE** Matur, étudierte 2 Semester französische Literatur an der Universität (ohne Abschluss).

**TRAVAIL ACTUEL/PROGRAMME** Participe à une mesure d'intégration (à 50%). Mandats occasionnels de traduction.

**REVENUS** Aide sociale et supplément d'intégration

**SITUATION FAMILIALE** Divorcée, vit seule, pas d'enfants.

**DOMICILE** Ville

**Mme G. C. 34 ans**

**FORMATION PROFESSIONNELLE** Coiffeuse

**TRAVAIL ACTUEL/PROGRAMME** N'a pas d'activité lucrative et ne participe actuellement pas à une mesure d'intégration.

**REVENUS** Aide sociale

**SITUATION FAMILIALE** Vit avec son partenaire et l'enfant qu'ils ont en commun, âgé de 5 semaines.

**DOMICILE** Village

## 5

### JEU INFORMATIQUE

*«Jeu informatique interactif sur le forfait pour l'entretien octroyé par l'aide social»*

**ARRIVEZ-VOUS À VIVRE AVEC UN FORFAIT POUR L'ENTRETIEN DE 960 FRANCS PAR MOIS? ESSAYEZ...**

**Le forfait pour l'entretien doit couvrir les dépenses quotidiennes pour la nourriture et les boissons, les soins corporels et les loisirs.**

Son montant est fixé en fonction du panier de la ménagère des 10% de foyers les plus pauvres de Suisse.

Le forfait pour l'entretien est versé une fois pas mois. L'aide sociale se charge en plus du loyer et des frais inhérents à la santé.

Le forfait pour l'entretien est échelonné en fonction de la taille du ménage. En effet, les dépenses d'une famille de quatre personnes ne sont pas quatre fois plus élevées que celles d'une personne qui vit seule. Les montants sont les mêmes pour les enfants et les adultes:

1 personne	960.–	4 personnes	2'054.–	7 personnes	2'861.–
2 personnes	1'469.–	5 personnes	2'323.–		
3 personnes	1'786.–	6 personnes	2'592.–		

### **L'argent du forfait pour l'entretien doit suffire pour les dépenses suivantes:**

- Nourriture, boissons, le cas échéant, tabac
- Vêtements et chaussures
- Factures d'électricité et de gaz
- Produits de nettoyage et lessive, sacs poubelle, petits appareils ménagers
- Coiffeur, articles de toilette, médicaments achetés sans ordonnance tels que comprimés contre les maux de tête ou gouttes contre la toux
- Bus, tram, métro, RER, entretien du vélo/véломoteur etc.
- Téléphone, timbres-poste, redevances radio et TV, internet
- Frais d'écolage, matériel de bureau, journaux, livres, sport, jouets, cinéma, aliments pour animaux domestiques etc.
- Tout le reste: par exemple café pris à l'extérieur, petits cadeaux, cotisations d'associations etc.

## **6**

### **CHARIOT**

*Que peuvent acheter par jour les bénéficiaires de l'aide sociale? Deux chariots sont remplis de denrées équivalant au forfait pour l'entretien octroyé par l'aide sociale à une personne seule et à une famille avec deux enfants.*

#### **12 francs par jour, c'est le montant dont dispose une personne seule pour acheter la nourriture**

Les bénéficiaires de l'aide sociale doivent s'en sortir avec des moyens modestes. Une personne seule a quelque 12 francs par jour pour s'acheter à manger et à boire ainsi que, de temps à autre, un paquet de cigarettes. Cela correspond à peu près au contenu de ce caddie.

#### **26 francs par jour, c'est le montant dont dispose une famille de quatre personnes pour acheter la nourriture**

Une famille suisse moyenne – père, mère, deux enfants – fait ses courses. Que peut-elle s'offrir? Si elle vit de l'aide sociale, son budget quotidien pour la nourriture et les boissons se monte à un peu moins de 26 francs. C'est en gros le prix des marchandises qui se trouvent dans ce caddie.

### **LE FORFAIT POUR L'ENTRETIEN, C'EST QUOI?**

La Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) définit des normes pour calculer l'aide sociale matérielle. La plupart des cantons et des communes appliquent ces normes qui fixent entre autres le montant destiné aux besoins de base, appelé forfait pour l'entretien. Celui-ci se monte à 960 francs par mois pour une personne vivant seule. Il doit couvrir – en plus des denrées alimentaires – les dépenses consacrées à l'habillement, aux transports publics, aux soins corporels et au ménage.

#### **Un ménage de quatre personnes ne dépense pas quatre fois plus qu'un ménage d'une seule personne**

Pour une famille de quatre personnes, le forfait pour l'entretien n'est pas quatre fois plus élevé que celui d'une personne seule (960 francs). Il est calculé en fonction du nombre de personnes faisant ménage commun, à l'aide d'un multiplicateur établi. Dans le cas d'une famille avec deux enfants, cela donne 2054 francs par mois.

La valeur de référence est fournie par un panier de marchandises qui contient exclusivement des biens et services permettant de couvrir le minimum vital. Un ménage qui touche l'aide sociale dispose donc à peu près d'autant – ou d'aussi peu – d'argent qu'un autre ménage vivant dans des conditions très modestes.

Par ailleurs, l'aide sociale prend en charge le loyer (avec une limite supérieure définie) et la prime de l'assurance-maladie de base. A quoi peuvent s'ajouter des suppléments, justifiés dans chaque cas individuel, tels que par exemple des dépenses spéciales pour les personnes handicapées ou un camp scolaire pour enfants.

## 7

### PARCOURS DE VIE

**0 AN** Le dénuement des parents est source de pauvreté

**16 AN** Le manque de diplôme de fin d'études scolaire est source de pauvreté

**20 AN** Les connaissances linguistiques insuffisantes sont source de pauvreté

**30 AN** La monoparentalité est source de pauvreté

**32 AN** La migration est source de pauvreté

**38 AN** Les accidents sont source de pauvreté

**40 AN** Le divorce est source de pauvreté

**43 AN** Les dépendances sont source de pauvreté

**47 AN** L'invalidité est source de pauvreté

**53 AN** Les coups du sort sont source de pauvreté

**56 AN** Le chômage est source de pauvreté

**60 AN** La maladie est source de pauvreté

**65 AN** La vieillesse est source de pauvreté

## 8

### DONNÉES STATISTIQUES

**2200 FRANCS** par mois: c'est le minimum vital moyen en Suisse d'une personne seule (OFS 2005)

**3550 FRANCS** par mois: c'est le minimum vital moyen en Suisse d'un couple sans enfants (OFS 2005)

**4600 FRANCS** francs par mois: c'est le minimum vital moyen d'un couple avec deux enfants (OFS 2005)

**3,4 MILLIARDS** de francs: c'est le coût annuel de l'aide sociale (OFS 2007)

**170'000 ENFANTS** grandissent dans un ménage «working poor» (OFS 2006)

**234'000 PERSONNES** bénéficient de l'aide sociale en Suisse (OFS 2007)

**2,4%** des dépenses de la sécurité sociale en Suisse sont consacrées à l'aide sociale (OFS 2007)

**3,1%** de la population suisse bénéficient de l'aide sociale (OFS 2007)

**4,1%** des jeunes entre 18 et 25 ans ont besoin de l'aide sociale (OFS 2007)

**29%** des bénéficiaires de l'aide sociale ont besoin d'être soutenus, bien qu'ils exercent une activité lucrative (OFS 2007)

**55%** des personnes à l'aide sociale n'ont pas de certificat de formation professionnelle (OFS 2007)

**84%** des personnes à l'aide sociale touchent des prestations pendant plus d'un an (OFS 2007)

**43%** des bénéficiaires de l'aide sociale touchent des prestations pendant moins de deux ans (OFS 2007)

**37%** des sorties de l'aide sociale sont le résultat d'une occupation ou d'une augmentation du revenu provenant d'une activité lucrative (OFS 2007)

**50%** des ménages à l'aide sociale ne sont soutenus que partiellement par l'aide sociale (OFS 2007)

**1/5** des ménages soutenus par l'aide sociale sont des familles monoparentales (23'900 ménages) (OFS 2007)

**1/3** des personnes soutenues par l'aide sociale est sans emploi (OFS 2007)

**2/3** des bénéficiaires de l'aide sociale vivent dans une ville de plus de 10'000 habitants (OFS 2007)

**1 SUR 6** Une famille monoparentale sur six a besoin d'être soutenue par l'aide sociale (OFS 2007)

**1 SUR 20** Un enfant sur vingt a besoin de l'aide sociale en Suisse (OFS 2007)

**1 SUR 30** Un ménage sur trente touche de l'aide sociale (OFS 2007)

## 9

## STATISTIQUE EN 3D

*Sur une carte de la Suisse, les taux d'aide sociale de tous les cantons sont classés sous forme de piliers tridimensionnels.*

## COMBIEN DE PERSONNES SONT AU BÉNÉFICIE DE L'AIDE SOCIALE?

En 2007, presque 250'000 personnes – en moyenne 3% de la population – ont touché des prestations de l'aide sociale en Suisse. Les colonnes illustrent les proportions différentes selon les cantons.

## D'où proviennent ces différences?

Outre l'aide sociale, plusieurs cantons ou villes connaissent d'autres prestations sociales qui sont versées en cas de besoin. Par exemple des allocations de logement, des prestations complémentaires pour familles ou des prestations spécifiques pour les jeunes mères. Le besoin d'aide sociale se trouve réduit en conséquence. Par ailleurs, le taux d'aide sociale dépend fortement de la situation sur le marché de l'emploi. Mais également de la taille de la commune : dans les cinq plus grandes villes de Suisse, le taux est environ cinq fois plus élevé que dans les petites communes.

## C'est quoi, le taux d'aide sociale?

Le taux d'aide sociale désigne la proportion des personnes au bénéfice de l'aide sociale par rapport à la population globale: par exemple, dans une commune de 25'000 habitants, si 2'500 personnes reçoivent un soutien, le taux d'aide sociale est de dix pour cent. Ce taux varie d'un canton à l'autre, mais également entre régions urbaines et rurales. Il est calculé chaque année par l'Office fédéral de la statistique.

Source: Office fédéral de la statistique (2009). *La statistique suisse de l'aide sociale 2007.*

<b>ZURICH</b> 3.7 %, Taux d'aide sociale 47'708, Personnes	<b>SCHWYTZ</b> 1.6 %, Taux d'aide sociale 2'226, Personnes	<b>ZOUG</b> 1.8 %, Taux d'aide sociale 1'965, Personnes	<b>BÂLE CAMPAGNE</b> 25 %, Taux d'aide sociale 6'789, Personnes
<b>BERNE</b> 4.1%, Taux d'aide sociale 39'462, Personnes	<b>OBWALD</b> 1.1 %, Taux d'aide sociale 369, Personnes	<b>FRIBOURG</b> 2.3 %, Taux d'aide sociale 5'900, Personnes	<b>SCHAFFHOUSE</b> 2.4 %, Taux d'aide sociale 1'773, Personnes
<b>LUCERNE</b> 2.4 %, Taux d'aide sociale 8'576, Personnes	<b>NIDWALD</b> 0.8 %, Taux d'aide sociale 308, Personnes	<b>SOLEURE</b> 2.8 %, Taux d'aide sociale 6'979, Personnes	<b>APPENZELL R.-E.</b> 1.6 %, Taux d'aide sociale 858, Personnes
<b>URI</b> 1.2 %, Taux d'aide sociale 431, Personnes	<b>GLARIS</b> 1.8 %, Taux d'aide sociale 697, Personnes	<b>BÂLE VILLE</b> 6.6 %, Taux d'aide sociale 12'217, Personnes	<b>APPENZELL R.-I.</b> 1.2 %, Taux d'aide sociale 190, Personnes
<b>ST. GALL</b> 2.1%, Taux d'aide sociale 9'832, Personnes	<b>THURGOVIE</b> 1.8 %, Taux d'aide sociale 4'141, Personnes	<b>VALAIS</b> 1.4 %, Taux d'aide sociale 4'096, Personnes	<b>JURA</b> 1.8 %, Taux d'aide sociale 1'262, Personnes
<b>GRISONS</b> 1.4%, Taux d'aide sociale 2'613, Personnes	<b>TESSIN</b> 2.0 %, Taux d'aide sociale 6'500, Personnes	<b>NEUCHÂTEL</b> 6.0 %, Taux d'aide sociale 10'192, Personnes	
<b>ARGOVIE</b> 2.0 %, Taux d'aide sociale 11'463, Personnes	<b>VAUD</b> 4.7 %, Taux d'aide sociale 31'441, Personnes	<b>GENÈVE</b> 3.8 %, Taux d'aide sociale 16'615, Personnes	



## 10

### **PARTENAIRES SOCIAUX**

*Des représentantes et représentants des principaux partenaires sociaux de Suisse s'expriment sous forme d'interview sur la question de la pauvreté et de l'aide sociale.*

#### **LES PARTENAIRES SOCIAUX SONT DES ACTEURS DE POIDS DANS LE DOMAINE DE LA POLITIQUE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE. ILS PARTICIPENT AINSI À LA CONCEPTION ET AU FONCTIONNEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE**

Les syndicats et les associations patronales ont une grande influence sur l'organisation de la politique sociale en Suisse.

Ils font de la politique sociale. Ils négocient des conventions collectives de travail et des salaires minimaux. Et les employeurs, en tant que partie de l'économie, créent ou suppriment des places de travail. Tout cela se répercute finalement aussi sur l'aide sociale.

Que pensent les partenaires sociaux – du moins certains d'entre eux - de la pauvreté et du chômage ? Que font-ils pour les combattre ? C'est ce qu'ils nous exposent dans les interviews qui vont suivre.

Les employeurs et les employés jouent un rôle important dans la politique sociale suisse: les syndicats représentent les intérêts des employés, tandis que des associations spécialisées s'engagent en faveur de ceux des employeurs.

Par le biais de leurs organisations faitières, les partenaires sociaux défendent leurs intérêts dans la politique sociale. Et déterminent ainsi fortement la sécurité sociale en Suisse. Ils font du lobbying. Ils participent aux consultations. Bref: ils ont une influence sur la législation. Et si leurs intérêts ne sont pas suffisamment pris en compte, ils lancent des référendums.

L'aide sociale est concernée par les attitudes et les décisions des partenaires sociaux

L'aide sociale est aussi concernée par le rôle important que jouent les partenaires sociaux en tant qu'acteurs de l'économie. L'économie peut créer, conserver ou supprimer des places de travail. Les employeurs décident si les personnes peu qualifiées peuvent suivre une formation continue. S'ils emploient également des personnes souffrant de problèmes de santé. Ou s'ils délocalisent certaines branches de la production, et donc également les emplois qui vont avec, dans des pays à bas niveau salarial.

Les partenaires sociaux influencent les salaires en Suisse : ils négocient des conventions collectives de travail dans lesquelles ils fixent les conditions de travail et les salaires minimaux pour des secteurs entiers. Ainsi, ils exercent également une influence déterminante sur les salaires de l'ensemble des employés en Suisse. Et donc aussi, indirectement, sur les personnes travaillant dans des conditions précaires.

Les entreprises sociales : entre marché libre et mandat social

Les entreprises dites sociales sont une évolution récente en Suisse. Ces entreprises occupent des employés dont les performances sont limitées. Mais ils proposent leurs produits et services sur le marché libre. Pour que cela fonctionne, les salaires des employés sont partiellement financés par l'aide sociale, l'assurance-invalidité ou l'assurance-chômage.

## **RUDOLF STÄMPFLI**

**Président de l'Union patronale suisse**

### *Quelle est la contribution de l'Union patronale à la lutte contre la pauvreté?*

Tout d'abord, je pense qu'il est important de faire comprendre à nos membres et à l'opinion publique que le problème de la pauvreté existe également chez nous, dans le monde du travail. Deuxièmement, dans le cadre de nos initiatives et activités en matière de politique sociale, nous devons faire en sorte que les assurances sociales et l'aide sociale puissent remplir leur mission en proposant des prestations appropriées. Troisièmement, par nos efforts de sensibilisation et d'accompagnement positif, nous pouvons contribuer à tenir compte du problème de la pauvreté dans le cadre des conventions collectives de travail dans les différentes branches.

### *Y a-t-il encore du travail pour tous?*

Je ne pense pas qu'il y ait jamais eu du travail pour tous. Et je pense aussi qu'à l'avenir, il n'y aura jamais du travail pour tous. Le travail doit correspondre à celui qui l'exerce et avoir un sens pour lui; il doit aussi lui apporter quelque chose, un salaire ou du moins une satisfaction.

### *Qu'avez-vous appris en côtoyant des bénéficiaires de l'aide sociale?*

J'ai toujours senti que les gens se demandent : pourquoi n'a-t-on pas besoin de moi ? J'ai des compétences et j'ai déjà fait mes preuves. Et du coup, je suis au chômage pour longtemps. N'a-t-on plus besoin de moi? Une telle expérience porte un coup à l'estime de soi de ces personnes.

### *Que faut-il faire pour qu'une personne qui travaille à plein temps gagne assez?*

En ce qui concerne les familles, il faut exiger que les deux parents exercent une activité lucrative. Mais il faut également mettre à disposition les infrastructures nécessaires, par exemple des garderies dans la commune de domicile. Et je pense que les parents ont le droit de demander que leurs horaires de travail soient accordés entre eux de manière à permettre une vie familiale. Par ailleurs, les partenaires sociaux doivent faire valoir leur influence pour assurer des salaires qui couvrent les besoins existentiels.

### *Quel est à votre avis le rôle de l'aide sociale face à la crise actuelle?*

L'aide sociale doit garantir que personne ne connaîtra de scénario catastrophe dans sa vie, à savoir la faim et la misère. L'aide sociale gagnera en importance si le marché de l'emploi tarde à se rétablir. Le besoin en ressources financières augmentera et le nombre de personnes demandant l'aide sociale risque de s'accroître. Il incombera aux pouvoirs publics de mettre à disposition les ressources nécessaires au niveau du personnel pour permettre à l'aide sociale de faire face à l'augmentation du nombre d'usagers.

**DANIELA MERZ**

**Présidente de la direction et membre du conseil d'administration de DOCK,  
entreprise sociale à St-Gall**

*Quelle est la contribution de DOCK à la lutte contre la pauvreté?*

Avec notre entreprise sociale, nous créons des emplois de durée indéterminée pour des chômeurs en fin de droit. Notre système échelonné leur offre la possibilité de progresser jusqu'à un salaire brut de 3'200 francs. Ainsi, ils peuvent sortir de l'aide sociale grâce à leur propre travail. Pour nous, c'est une contribution à l'égalité des chances. Ceux qui peuvent se lancer dans l'économie libre doivent avoir une chance de le faire, ceux qui n'y arrivent pas doivent avoir une perspective à long terme au sein de l'entreprise sociale.

*Comment percevez-vous votre responsabilité sociale d'employeuse pour empêcher l'exclusion des bénéficiaires de l'aide sociale?*

Nous, les employeurs, devons faire en sorte que nos entreprises sociales offrent une réelle chance à tous ceux et toutes celles qui veulent travailler et nous devons assurer une perméabilité optimale vis-à-vis de l'économie libre.

*Y a-t-il encore du travail pour tous?*

Dans l'économie libre, il n'y a plus assez de travail pour tous. C'est pourquoi nous essayons, sur le marché secondaire de l'emploi, de créer des places de travail qui, sinon, migreraient à l'étranger, ou alors nous tentons de faire revenir en Suisse des emplois déjà délocalisés. Ce type de travail existe en suffisance. Et c'est là que les entreprises sociales doivent intervenir.

*Comment imaginez-vous la vie d'une personne qui n'a pratiquement plus de chances de trouver une place dans le marché primaire de l'emploi?*

Etre privé de chances et exclu de la vie sociale viole la dignité humaine. C'est la raison pour laquelle les entreprises sociales ont pour mission de créer un vrai travail et de réelles chances d'assurer son existence de manière autonome dans le marché secondaire de l'emploi.

*Qu'avez-vous appris en côtoyant des bénéficiaires de l'aide sociale?*

Que nous pouvons leur faire confiance et qu'ils nous rendent notre confiance et notre engagement par leur fiabilité et une très haute qualité de travail.

*Que faut-il faire pour qu'une personne qui travaille à plein temps gagne assez?*

Nous pensons que l'existence est encore beaucoup plus difficile pour ceux qui ne peuvent participer au marché du travail que pour les working poor.

*Qu'est-ce qui serait particulièrement dur pour vous si vous deviez recourir à l'aide sociale?*

Etre enfermée seule chez moi pendant des mois et ne pas avoir assez d'argent pour sortir et participer à la vie.

*Quel est à votre avis le rôle de l'aide sociale face à la crise actuelle?*

L'aide sociale doit offrir des conditions-cadres qui permettent à ses bénéficiaires de retrouver le chemin de l'indépendance financière. Et assumer de manière responsable sa mission de filet de protection.

**PAUL RECHSTEINER****Président de l'Union syndicale suisse (USS)***Quelle est la contribution de l'Union syndicale suisse à la lutte contre la pauvreté?*

Des syndicats forts, pour lesquels je m'engage, constituent le meilleur moyen de combattre la pauvreté et le chômage. Le fait qu'une personne, tout en travaillant, ne gagne pas assez pour vivre correctement est en contradiction avec les principes les plus élémentaires. C'est pourquoi, il faut de bonnes conventions collectives de travail et des salaires minimaux qui garantissent non seulement la valeur du travail, mais aussi son prix.

*Y a-t-il encore du travail pour tous?*

Le chômage représente le plus gros risque de pauvreté. La Constitution fédérale oblige l'Etat à lutter contre le chômage. Les personnes qui, aujourd'hui, perdent leur travail, ne sont aucunement responsables de la crise économique. Celle-ci a été déclenchée par des abus massifs dans le secteur financier. A la place des bonus et des avantages fiscaux de plus en plus nombreux pour les riches, il faut une politique contre la crise et une assurance-chômage performante qui garantisse qu'une personne, quand elle perd son emploi, n'est pas éjectée du tissu social.

*Comment imaginez-vous la vie d'une personne qui n'a pratiquement plus de chances de trouver une place dans le marché primaire de l'emploi?*

La Suisse est un pays riche. Mais la richesse est répartie de manière très inégale. L'introduction d'une retraite sociale anticipée pour ceux qui en ont besoin doit être un objectif politique. Toutes celles et tous ceux qui sont éjectés du monde du travail doivent pouvoir mener leur existence dans la dignité.

*Que faut-il faire pour qu'une personne qui travaille à plein temps gagne assez?*

Il faut des salaires minimaux et des conventions collectives de travail qui assurent que les conditions de travail soient correctes. Ceux qui travaillent ont droit à un salaire convenable. C'est plus important que des salaires excessifs pour les managers.

*A votre avis, quel est le rôle de l'aide sociale face à la crise actuelle?*

Il faut des prestations complémentaires pour les familles. C'est mieux que la dépendance vis-à-vis de l'aide sociale. Pour les jeunes, il faut des mesures encore plus efficaces pour qu'ils trouvent une place d'apprentissage s'ils ne suivent pas une formation post-obligatoire. Il faut multiplier les possibilités de combler les déficits d'instruction et de formation, également pour les personnes pauvres et celles qui sont menacées par la pauvreté.

## MARTIN FLÜGEL

Président de l'organisation faîtière indépendante des travailleurs et travailleuses  
Travail.Suisse

### Quelle est la contribution de Travail.Suisse à la lutte contre la pauvreté?

Travail.Suisse demande des mesures de politique sociale pour prévenir et combattre la pauvreté. Dans ce but, nous misons fortement sur la formation. Nous participons aux Conférences sur les places d'apprentissage, nous nous engageons en faveur d'une formation de rattrapage pour les chômeuses et chômeurs faiblement qualifiés et demandons une formation continue obligatoire pour tous les employ-és. Les employeurs doivent assurer la formation continue de leurs collaboratrices et collaborateurs.

### Y a-t-il encore du travail pour tous?

Il est illusoire de croire que toutes les personnes au chômage pourront retourner sur le marché de l'emploi. Mais il y a de nouveaux types d'entreprises – telles les entreprises sociales – qui proposent des places de travail différentes, également pour les personnes à performances limitées. L'entreprise est active dans le marché libre, mais les salaires sont partiellement pris en charge par l'AI ou par l'aide sociale.

### Comment imaginez-vous la vie d'une personne qui n'a pratiquement plus de chances de trouver une place dans le marché primaire de l'emploi?

Une partie de ces personnes réussira à rester socialement intégrée, même sans travail. Mais pour une grande partie, l'exclusion du monde du travail signifie la perte de structures et de liens. Car le travail donne également un contenu à la vie et une confiance en soi.

### Qu'avez-vous appris en côtoyant des bénéficiaires de l'aide sociale?

Ces gens veulent un emploi et sont prêts à faire des concessions dans ce sens. Mais le plus important, c'est qu'ils soient pris au sérieux. Et qu'on leur propose un travail durable et utile, avec une activité quotidienne aussi normale que possible.

### Que faut-il faire pour qu'une personne qui travaille à plein temps gagne assez?

Les conventions collectives de travail et les salaires minimaux permettraient d'obtenir beaucoup de choses. Mais ils ne résolvent pas le problème de la pauvreté, puisque celle-ci se mesure au revenu du ménage et non pas au salaire d'une seule personne. Les prestations complémentaires pour working poor constitueraient une solution optimale.

### Quel est à votre avis le rôle de l'aide sociale face à la crise actuelle?

L'aide sociale doit assumer sa mission de couverture du minimum vital et elle ne doit pas réduire ses prestations. Il est important de créer davantage d'entreprises sociales proposant des emplois durables. Car se limiter à donner de l'argent aux gens en les laissant livrés à eux-mêmes contribue également à l'exclusion.

**PIERRE-ALAIN PRAZ**  
Directeur de Caritas Vaud

*Quelle est la contribution de Caritas Vaud à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion?*

Le Réseau CARITAS est engagé dans une décennie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Caritas Vaud s'associe à un effort visant à faire diminuer la pauvreté de moitié d'ici à 2020. Sur le terrain, ses 70 collaboratrices et collaborateurs salariés, secondés par près de 400 bénévoles, s'engagent dans un travail d'accueil de jour comme de nuit, gèrent un important dispositif d'aides directes, alimentaires, vestimentaires ou financières, offrent un conseil et un accompagnement personnalisés, proposent enfin des mesures d'insertion sociales et professionnelles.

*Y a-t-il encore du travail pour tous?*

Force est de constater que le marché primaire de l'emploi ne propose plus de travail pour tous! Je reste cependant convaincu que tout doit être entrepris pour favoriser une intégration par le travail, que ce soit dans le secteur primaire ou secondaire du marché de l'emploi.

*Comment imaginez-vous la vie d'une personne qui n'a pratiquement plus de chances de trouver une place dans le marché primaire de l'emploi?*

Quoi de plus désespérant que de se sentir « surnuméraire », de ne pas pouvoir entrer dans une relation d'échange avec les autres, de contempler passivement, dans le hall d'une gare, des gens stressés se rendant à leur travail!

*Qu'avez-vous appris en côtoyant des bénéficiaires de l'aide sociale?*

On ne peut pas faire le bonheur des autres sans eux! Nos institutions publiques et privées ne parviennent que rarement à «faire avec» leurs bénéficiaires ; nous faisons presque toujours «pour» et nous étonnons alors que nos dispositifs soient mal utilisés!

*Que faut-il faire pour qu'une personne qui travaille à plein temps gagne assez?*

Il faut agir sur trois plans:

- élargir les conventions collectives aux secteurs économiques qui font toujours problème et veiller à y supprimer les salaires indécents;
- encourager la formation permanente des salariés adultes et soutenir les petites PME dans ce domaine;
- développer une politique familiale qui soutienne véritablement la famille suisse classique où papa travaille, maman doit travailler et souhaiterait pouvoir compter sur une cantine scolaire pour les enfants à 12h00.

## JEAN-BAPTISTE BEURET

Conseiller d'entreprise

### *Où situez-vous votre contribution à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion?*

Je la vois de deux manières. Tout d'abord, je me suis engagé bénévolement durant plus de 20 ans dans des institutions sociales, comme Pro Infirmis Jura, Caritas Jura, la Fondation Père (enfants en difficulté) ou encore PINOS (maisons d'accueil pour personnes souffrant de troubles psychiques). En second lieu, je m'efforce de garder à l'esprit, dans mon action au quotidien, la situation des personnes affaiblies, convaincu qu'une société durable se construit avec tout le monde, en vue d'offrir des réponses solidaires aux défis qui se posent à nous.

### *Y a-t-il encore du travail pour tous?*

Oui, par principe. Admettre l'inverse revient à dire qu'une partie des citoyens, même minime, est condamnée à vivre en marge de la société et à subvenir à ses besoins par des contributions perçues parfois comme des aumônes.

### *Comment imaginez-vous la vie d'une personne qui n'a pratiquement plus de chances de trouver une place dans le marché primaire de l'emploi?*

Je me la représente comme une longue souffrance liée à un sentiment diffus de culpabilité et à l'impression d'être en dehors du monde des gens «ordinaires».

### *Qu'avez-vous appris en côtoyant des bénéficiaires de l'aide sociale?*

J'ai appris à me méfier des lieux communs destructeurs qui voudraient, par exemple, que les personnes soutenues par l'aide sociale manquent de volonté ou d'envie de travailler, ou qu'elles profitent des autres. De plus, j'ai rencontré énormément de générosité chez de nombreuses personnes démunies.

### *Que faut-il faire pour qu'une personne qui travaille à plein temps gagne assez?*

Les champs d'action sont divers. Il faut des efforts coordonnés dans les domaines de la formation, des salaires et des structures d'accueil pour enfants dans le but de soutenir les couples dont les deux conjoints exercent une activité lucrative ou les familles monoparentales. La formation est essentielle, qu'il s'agisse de la formation initiale, professionnelle ou encore des mesures de perfectionnement.

### *Quel est, selon vous, le rôle de l'aide sociale face à la crise actuelle? Quelles sont vos attentes envers elle? Où placeriez-vous ses limites?*

L'aide sociale doit évidemment permettre aux personnes de vivre de manière décente du point de vue matériel. Mais elle doit aussi aider ces personnes à accéder à d'autres ressources, comme des activités qui les revalorisent ainsi que des mesures de formation ou de perfectionnement. Dans tous les cas, l'aide sociale doit contribuer à redonner confiance aux personnes défavorisées.

# 11

## BABY-FOOT

*Un baby-foot s'est doté de joueurs incarnant les problèmes sociaux et acteurs de l'aide sociale. Leurs tricots sont bilingues (voir équipes ci-dessous).*

### L'ÉQUIPE «SUISSE SOCIALE» AFFRONTÉ L'ÉQUIPE «PROBLÈMES SOCIAUX»

Le onze de la «Suisse sociale» est une équipe de rêve: travailleuses et travailleurs sociaux, responsables politiques, bénéficiaires de l'aide sociale, bailleurs, journalistes, employeurs et nombre d'autres acteurs livrent un jeu d'équipe si bien rodé qu'ils remporteront la victoire dans la lutte contre les «Problèmes sociaux». S'ils le veulent vraiment, ils vaincraient la pauvreté, les salaires de misère, l'exclusion.

Mais attention: le onze des «Problèmes sociaux» est une équipe redoutée et redoutable. Il suffit de voir les noms des joueurs! Mais invincible? Uniquement si l'équipe adverse ne coopère pas assez.

### ÉQUIPE «PROBLÈMES SOCIAUX»

1. AUVRETÉ
2. DIVORCE
3. MALADIE
4. FORMATION INSUFFISANTE
5. MIGRATION
6. CHÔMAGE
7. GRANDES FAMILLES
8. BAS SALAIRES
9. CRISE PERSONNELLE
10. PROBLÈMES PSYCHIQUES
11. ACCIDENT

### ÉQUIPE «SUISSE SOCIALE»

1. BÉNÉFICIAIRE D'AIDE SOCIALE
2. ASSISTANT SOCIAL
3. POLITICIENNE
4. JOURNALISTE
5. EMPLOYEUR
6. JUGE
7. MÉDECIN
8. CONSEILLÈRE ORP
9. INSPECTEUR SOCIAL
10. GÉRANT IMMOBILIER
11. COMMISSION SOCIALE